République Française

Département des Pyrénées-Atlantiques

**MAIRIE DE BOEIL-BEZING**

**64510**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

=============================

Séance du 4 avril 2019

---------------------------

 L'an deux mille dix-neuf et le quatre avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

**Etaient présents** : MM. M. DUFAU, B. BAGET, B. LORRY, S. TASTET, N. SALVAYRE, H. BEAUCULAT, P-H. NAU-HENDEL, C. CHUBURU, V. THELMAT, M. PULVINET, L. POUTS SAINT GERME.

**Etaient représentés** : Mme A-E BENETREAU a donné pouvoir à Mme B.LORRY, M. S DUVIGNEAU a donné pouvoir à MM. M DUFAU

**Etaient absentes excusées** : Mme C. BOULALAH et Mme I. PLATRE

Le Maire donne lecture du compte rendu au Conseil Municipal

**INFORMATIONS DIVERSES :**

**Lavoir de Bezing :**

 En réponse à la demande de M. Nau-Hendel, le Maire informe que les travaux pour la réhabilitation du Lavoir de Bezing s’avèrent délicats et présentent des risques dans la réalisation des travaux, mais également pour la pérennité de l’ouvrage. Après avis du Conseil Municipal, il est décidé de faire appel à un spécialiste pour préparer des devis détaillés pour la réhabilitation d’une part et la démolition d’autre part.

**Terrain de pétanque** :

 En réponse à la demande exprimée par différentes associations pour la création d’un terrain de pétanque, le Conseil Municipal émet un avis favorable. Une concertation avec les personnes intéressées est prévue pour valider le projet.

**DELIBERATIONS** :

## Compte de Gestion 2018 :

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l’exercice 2018, par le receveur, visé et certifié par l’ordonnateur, n’appelle ni observation ni réserve de sa part.

## Vote du Compte administratif 2018

 Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Béatrice LORRY, donne acte de la présentation faite du compte administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

**Fonctionnement**

 Dépenses Prévu : 758 424,00 €

 Réalisé : 615 595,18 €

 Recettes Prévu : 758 424,00 €

 Réalisé : 795 705,63 €

## Investissement

Dépenses Prévu : 559 202,00 €

 Réalisé : 403 007,42 €

 *Reste à réaliser : 18 193,28 €*

 Recettes Prévu : 529 202,00 €

 Réalisé : 419 670,26 €

 *Reste à réaliser : 528,00 €*

## Résultat de clôture

Fonctionnement : 180 110,45 €

 Investissement : 16 662,84€

Le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Détails du compte administratif dans la note de présentation brève et synthétique.

## Affectation du résultat d’exploitation de l’exercice 2018

 Le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, à l’unanimité, d’affecter le résultat au financement de l’investissement compte 1068 pour 1002,44 €, au compte 001 pour 16 663€, et de reprendre le solde en excédent de fonctionnement compte 002, soit la somme de 179 108,01 € au budget primitif 2019.

## Vote des taux d’imposition des taxes directes locales pour l’année 2019

##  Le Conseil Municipal, considérant que le budget nécessite des rentrées fiscales de 344 347 € fixe, par 11 voix pour, 1 contre et 1 abstention, les taux d’imposition, pour l’année 2019, comme suit :

##  - Taxe d’habitation 10,03 %

##  - Foncier bâti 11,02  %

 - Foncier non bâti 41,09 %

Soit un taux constant par rapport aux taux d’imposition 2018.

**Subventions aux Associations** :

 Le Conseil Municipal, à l’unanimité, vote les subventions présentées.

**Budget 2019**

 Le budget est équilibré en recettes et dépenses :

 - section de fonctionnement 846 108 €

 - Section d’investissement 253 193 €

 Le budget est adopté par 13 voix pour.

Détails du budget dans la note de présentation brève et synthétique.

## Boeil-Bezing, le 8 avril 2019

## Le Maire,

## Marc DUFAU.